

Madame, Monsieur,

Voici la **NOTE** de la rentrée
des vacances d'Automne à lire et à signer.



1. Des documents à fournir :

***La fiche de renseignements :** N'oubliez pas de nous signaler tout changement (adresse, numéro de téléphone, adresse électronique) car nous devons pouvoir vous contacter à tout instant.

***L'attestation d'Assurance est obligatoire :**

Nous remercions tous les parents qui ont fourni l'attestation d'assurance de leur enfant. Nous rappelons à ceux qui ne l'ont pas encore donnée de nous la fournir **rapidement** car elle est **obligatoire** pour toutes les sorties à **la journée** de votre enfant.

***Votre participation à la Coopérative de l'école est recommandée :**

Nous remercions tous les parents qui ont déjà participé à la coopérative scolaire de l'école. C'est encore possible pour les autres. *Chacun peut participer en donnant ce qu'il souhaite à tout moment dans l'année.* -Chèque à l'ordre de : OCCE 78 Coop Scolaire EP Louis Jouvet
-En cas d'espèces, évitez les pièces et pensez à les glisser dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant.

2. Vivre ensemble dans le respect de votre obligation d'assiduité, des gestes barrières et des règles de sécurité :

***Des horaires à respecter et les accès à l'école :** Les élèves de maternelle doivent être accompagnés et récupérés à la porte de leur classe en passant par leur cour de récréation et les élèves d'élémentaire sont à accompagner jusqu'au portail du parc.

L'accueil : l'école est ouverte de **8h20 à 8h35** le matin et de **13h20 à 13h30** l'après-midi. Les enseignants de service au portail doivent **impérativement** le fermer à 8h35 et à 13h30 car ils doivent rentrer en classe. Les enfants doivent donc **obligatoirement arriver avant la fermeture des portes de l'école** sinon ils sont en **retard** et ils devront faire signer un mot à leurs parents qui sera collé dans leur cahier de liaison. (Rappel : plus de 4 retards entraînent un **signalement** auprès de l'Inspection).

Les sorties : Pour des raisons de sécurité évidentes, les 8 classes élémentaires sortent au fur et à mesure de 11h25 à 11h35. **Les CP et les CE utilisent le portail côté Parc entre 16h30 et 16h40. Les CM utilisent le portail de la rue des Champs entre 16h30 et 16h40.**

Attention, **Il n'est pas possible de récupérer son enfant sur les temps scolaires** sauf dans le cadre d'un protocole médical validé par Madame La Directrice.

Au portail, tous les adultes doivent porter un masque et respecter la règle de la distanciation. Il faut vous éloigner du portail et vous espacer des autres parents afin que vos enfants puissent vous voir. Si vous voulez rencontrer l'enseignant de votre enfant ou Madame la Directrice, vous devez obligatoirement prendre un **rendez-vous** auparavant en utilisant l'outil de liaison de votre enfant.

***Les absences :** Elles doivent être **excusées**, soit en fournissant un mot à l'enseignant (sur l'outil de liaison au retour de l'enfant), soit en laissant un message sur l'adresse électronique de l'école 0780770n@ac-versailles.fr.

Attention, plus de 4 absences non justifiées entraînent un **signalement** à l'Inspection. Nous insistons sur l'**obligation d'assiduité**. Vous devez respecter le calendrier scolaire. L'école est obligatoire jusqu'au **Mardi 7 Juillet 2022 inclus**.

*En principe, tout enseignant absent est **remplacé**. Dans le cas contraire, les parents seront prévenus au portail par les enseignants de service et les enfants présents seront répartis dans les autres classes (appartenant à sa bulle sanitaire) ou surveillés par un animateur (si SMA autorisé).

3) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC de cette période reprendront à partir du **Lundi 15 Novembre 2021**. Ces activités auront lieu les midis (11h30-12h15), selon les classes. Une autorisation vous sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant. Mme Princivalle animera l'APC de **la P'tite émission** pendant cette période.

4) La Photographie Scolaire :

Attention, il ne sera plus possible de faire vos commandes après le **12 Novembre 2021**.

5) Notre site d'école et le retour de la P'tite émission :

Vous devez **consulter régulièrement** le site Internet de l'école car vous y trouverez toutes les informations nécessaires concernant **la vie de l'école** : <http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/> **Il est mis à jour régulièrement**. C'est le seul outil de communication possible qui permet de suivre l'actualité de l'école en plus de l'outil de liaison. Vous y trouverez notamment le **compte-rendu du 1^{er} conseil d'école qui aura lieu le lundi 8 Novembre 2021** et une **P'tite émission** de webradio enregistrée par les élèves sur les temps des APC avec Mme Princivalle chaque vendredi de cette période. Les enseignantes de maternelle utilisent également **Klassroom** et les enseignantes élémentaires utilisent le **cahier de liaison** pour tout ce qui concerne **la vie de leur classe**.

6) La Direction :

Le jour de classe de la directrice est le **MARDI**. N'hésitez pas à demander un **rendez-vous** via l'outil de liaison de votre enfant ou en utilisant la messagerie de l'école 0780770n@ac-versailles.fr Attention, prévoir un temps d'attente pour vos demandes de **certificats/attestations/radiations scolaires**. Merci de votre patience, de votre compréhension et de votre collaboration.

7) Des informations concernant le temps scolaire :

Pour toutes informations concernant le **temps scolaire** (qui est le temps de classe de 8h20 à 11h35 et de 13h20 à 16h40) : vous pouvez prendre contact avec l'**enseignant** de votre enfant en utilisant son **OUTIL de liaison** ou la messagerie de l'école 0780770n@ac-versailles.fr

8) Des informations concernant le temps périscolaire :

Votre enfant doit être **inscrit via le portail familles** aux activités animées sur le **temps périscolaire** (garderie du matin, cantine et études surveillées) pour y participer.

Dans le cas contraire, votre enfant peut sortir de l'école à 11h30 et à 16h30. Il vous appartient donc de bien inscrire votre enfant aux activités périscolaires et/ou d'organiser comment le récupérer en toute sécurité et dans le respect des horaires. Pour toute information, vous devez contacter **notre référente Mme Andreso** au **06.98.72.35.89** ou lui envoyer un message à l'adresse courriel suivante : perijouvetelem@mairie-acheres78.fr

9) Des informations concernant vos 14 représentants élus

Nous tenons à remercier les 220 électeurs qui ont donc élu la liste UNAAPE, le vendredi 8 Octobre 2021. Vous pouvez contacter vos **représentants des parents d'élèves** en écrivant à : parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com

10) Le calendrier de la période 2 (dates à confirmer)

Le lundi 8 novembre 2021	*à partir de 8h20. C'est la rentrée ! *15h35, le conseil des élèves 1 *18h15, le conseil école 1
Le vendredi 12 novembre 2021	*dernier jour pour commander vos photos et/ou vos chocolats + TESTS SALIVAIRES
A partir du lundi 15 novembre 2021	*reprise des APC et de la P'tite émission
Du mardi 16 au vendredi 19 novembre 2021,	*chaque classe va participer à un atelier jardinage avec Freddy !
Le jeudi 25 novembre 2021	*exercice PPMS alerte intrusion (voir le courrier de l'IEN)
Du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre 2021	*Le Festival du livre
Le jeudi 9 décembre 2021	*La journée de la Laïcité
Le vendredi 10 décembre 2021	*Sortie au Sax des CPB
Le Mardi 14 décembre 2021	*Sortie au Sax des MS/GS, des GS et de la classe des CE1
Le jeudi 16 décembre 2021	*Spectacle « le tour du monde au père Noël » pour les 4 classes de maternelle *ESCALE 2 au Pôle Nord : tous en pull de Noël !
Le vendredi 17 Décembre 2022	*La fête des anniversaires *Les vacances de Noël, à 16h30...

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette Note de Rentrée n°2. Nous comptons sur vous pour respecter l'ensemble des consignes afin de pouvoir vivre ensemble en toute sérénité. Vous, parents d'élèves et nous, enseignants devons former une communauté éducative au service de vos enfants, nos élèves qui méritent d'apprendre et de grandir dans un cadre respectueux et bienveillant. Nous restons donc à votre disposition et nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Madame Princivalle et toute l'équipe des enseignantes.